

Auteur : Association française des utilisateurs de télécommunications (AFUTT)

Texte libre :

Sur la fin de l'obligation de transmission de cartes 2G voix et SMS, nous n'avons pas d'objection de principe, puisque cela coïncide avec l'extinction de cette technologie telle qu'annoncé par les opérateurs mobiles.

La distinction Voix/SMS et la notion de service de données mobile laisse dans l'ombre le cas spécifique du service de donnée sur voix balise dit GPRS qui est l'un des usages les plus importants de la technologie 2G. Certes on peut le considérer comme une variante de service SMS, mais en termes d'usage, il s'agit d'un véritable service de donnée au même titre que ceux attribués à la 3G.

Sur un plan plus général, nous attirons l'attention du régulateur sur les notions de service de donnée mobile, et internet mobile ne sont pas interchangeables et qu'il faudra de la clarté là-dessus dans les publications. En effet il existe de nombreux usages des données mobiles, en particulier chez les professionnels, qui ne sont pas du domaine de l'Internet (tel que défini page 6 de la consultation).

Une autre conséquence de la diversité des usages conduit à relativiser l'analyse du comité d'experts techniques indiquant que "la part effective **de trafic** voix, SMS **ou data** supportée aujourd'hui en 2G est aujourd'hui très faible". S'intéresser au trafic dans sa globalité occulte totalement les usages nécessitant des petits volumes et des fréquences d'émission faibles qui pourtant sont d'une extrême importance, en général, pour la société.

Sur les couvertures THD mobile ce qui sera intéressant à l'avenir sera de disposer des cartes de couverture en 5G SA versus 5G NSA.

Enfin nous pensons que l'émergence des services D2D via les réseaux satellitaires en complément des couvertures mobile va modifier à l'avenir la perception qu'auront les utilisateurs de la couverture mobile. Mais de cela nous pourrions reparler ultérieurement.